



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Affaires générales

Luxembourg, le 22 septembre 2016

Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement
Service central de Législation
43, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Concerne: question parlementaire N° 2340 de Monsieur le Député Gilles Baum

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse commune, des ministères impliqués, à la question parlementaire posée par l'honorable Député Baum.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Luxembourg, le 22 septembre 2016

Affaires générales

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire N° 2340 du Député Gilles Baum

Ad 1)

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes ainsi que le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ont reçu directement et via d'autres administrations un nombre de demandes de jeunes luxembourgeois qui souhaitent utiliser cette formule et séjourner un an dans des pays énumérés par l'honorable Député. Il n'existe cependant pas de statistiques sur le nombre de demandes.

Ad 2)

Les ministères n'ont pas encore été contactés par des ressortissants étrangers à ce sujet.

Ad 3)

Actuellement il n'existe aucun arrangement avec un pays tiers.

Ad 4)

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes a entrepris les démarches nécessaires en vue de conclure de tels arrangements avec plusieurs pays. Des arrangements seront signés sous peu avec l'Australie et avec la Nouvelle-Zélande. Il faudra attendre l'accomplissement des formalités nécessaires avant de pouvoir bénéficier de ces arrangements.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse